

### Article 31 du Règlement

Dans la soirée du 29 avril 1989, cinq jeunes femmes ont subi des blessures graves quand leur voiture a été percutée par une fourgonnette filant à grande vitesse dans le sens interdit d'une rue à sens unique.

Cette fourgonnette avait été volée, et son conducteur Gérard Arbic venait d'être mis en liberté conditionnelle. Il n'avait pas de permis de conduire. En compagnie de deux complices il cherchait à fuir la police après un cambriolage commis dans un supermarché. Gérard Arbic a été par la suite condamné à sept ans et demi de prison.

Milva Di Francesco est une de mes électrices. C'est une des jeunes femmes qui ont été blessées dans la collision. Elle a 19 ans. Elle aurait dû être en ce moment en train de commencer ses études en sciences commerciales ou en gestion des entreprises soit à McGill, soit à Concordia. Elle avait été admise par ces deux universités, mais elle est dans le coma depuis le soir de l'accident.

Gérard Arbic aura probablement droit à la libération conditionnelle dans deux ans et demi si sa conduite est bonne. Milva Di Francesco sera encore dans le coma probablement.

[Français]

Monsieur le Président, j'ai en main une pétition que je remettrai personnellement au ministre de la Justice.

Cette pétition contient plus de 9 000 signatures de citoyens qui demandent que le gouvernement fédéral modifie la législation afin d'imposer des peines plus sévères aux actes criminels qui causent des lésions corporelles graves ou entraînent la mort.

Monsieur le Président, le gouvernement doit également faire plus pour aider les victimes d'actes criminels et leurs familles.

\* \* \*

[Traduction]

### L'ÉCONOMIE

**M. Doug Fee (Red Deer):** Monsieur le Président, j'ai reçu des quantités énormes de réponses à un sondage que j'ai fait au sujet de la taxe sur les produits et services.

Plusieurs centaines de personnes ont fait plus que répondre, elles m'ont écrit des lettres, parfois de trois ou quatre pages, pleines d'idées et de critiques constructives. Sur l'ensemble des réponses, 29 p. 100 étaient catégoriquement opposées, 8 p. 100 étaient résolument en faveur et 63 p. 100 offraient un appui mitigé, demandant au gouvernement de réduire les dépenses et de faire preuve d'austérité. Les résultats détaillés de mon sondage ont été communiqués au ministre des Finances. Je lui ai dit que les électeurs de Red Deer comprenaient la

nécessité d'éliminer le déficit et de limiter la dette. Ils appuieront—et même ils réclament—un budget austère et de nouvelles mesures de réduction des dépenses du gouvernement.

\* \* \*

### L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION DANS LE MONDE

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Monsieur le Président, la décision, hier, du Parti communiste d'URSS d'éliminer son monopole sur le pouvoir devrait certainement convaincre même les plus bornés qu'un système de sécurité basé sur la notion qu'il est préférable d'être mort que Rouge est vraiment archaïque.

La stratégie nucléaire conçue pour incinérer les habitants d'Europe de l'Est et d'Union soviétique, et nous par la même occasion, a toujours été haineuse et inacceptable, mais sa continuation, aujourd'hui, n'est rien moins que de la malversation crasse.

Enterrons enfin cette grande peur et, tout en construisant un nouveau système de sécurité en Europe, tournons nos énergies politiques et morales vers les nombreux autres pays en mal de *glasnost*, comme la Birmanie, que l'on qualifie parfois de Roumanie d'Asie; ou la Corée du Sud, où l'on entend trop parler de miracles économiques et pas assez de la répression continue; ou Taiwan, où un Canadien comme Yih-Sheh Leo a été récemment arrêté et détenu pour des raisons politiques; ou la Chine elle-même qui continue d'opprimer ses citoyens et le Tibet.

La liste est longue, mais elle n'est pas infinie. Elle est finie et peut être modifiée. Puissent toutes les énergies anticommunistes, qui ont été utilisées à bon et mauvais escient pendant des années, se tourner vers les oppressions de tout acabit, fussent-elles économiques, politiques ou autres.

\* \* \*

### INVESTISSEMENT CANADA

**M. John Harvard (Winnipeg St. James):** La série noire se poursuit, une autre usine fermera ses portes au Canada. Cette fois-ci, une usine de piles de ma circonscription disparaîtra après avoir été vendue à une entreprise américaine et 175 emplois seront perdus. Investissement Canada a approuvé la vente, mais pourquoi? Cet organisme gouvernemental a pour mandat de protéger les travailleurs et les investissements canadiens.

Si le Canada retire un avantage net de cette vente, quel est-il? Il serait difficile de convaincre les travailleurs qu'ils en retirent un avantage net. Il serait difficile de convaincre la population de Winnipeg qu'elle en retire un